



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 septembre 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 10/09/2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 28/09/2007

Convention d'objectifs de l'Ensemble Socioculturel Niortais

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc DELAGARDE - M. Guillaume JUIN - M. Rodolphe CHALLET - M. Paul SAMOYAU - M. Amaury BREUILLE - M. Robert PLANTECOTE - M. Jacques LAMARQUE - M. Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme Jeanine BIMES - Mme Nicole GRAVAT - Mme Geneviève RIZZI -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Annie COUTUREAU - Mme Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - Mme Elsie COLAS - M. Bernard JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle GANDILLON - M. Michel PAILLEY - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith BERNARD - M. Joël RENOUX - M. Marc THEBAULT - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Claudie LAROCHE -

Secrétaire de séance : M. Rodolphe CHALLET -

Excusés ayant donné pouvoir :

Catherine REYSSAT donne pouvoir à Yannick TARDY - Dominique GUIBERT donne pouvoir à Claudie LAROCHE - Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à Marc THEBAULT -

Excusés :

Conseillers :

M. Alain GARCIA - M. Franck GIRAUD - M. Stéphane TRONEL - Mlle Karen NALEM - Mme Catherine DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme Michelle LE FRIANT - Mme Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 septembre 2007

DELIBERATION D20070402

VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE Convention d'objectifs de l'Ensemble Socioculturel Niortais

Monsieur Rodolphe CHALLET Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

La Ville de Niort conduit une politique socio-éducative en soutenant notamment les projets des acteurs locaux. Ce soutien concerne particulièrement les équipements socioculturels.

La fusion des Maisons Pour Tous et des Maisons Communales de la Citoyenneté a permis la création d'un nouveau réseau composé de l'ESN et de 8 centres socioculturels. L'ESN a pour objectif de construire et de conduire sur le territoire niortais une mission d'intérêt général de développement social et socioculturel.

A ce titre, il vise à renforcer le lien social et la solidarité, à promouvoir la citoyenneté, à participer à la formation globale et à l'épanouissement général des habitants.

La convention d'objectifs annuelle entre La Ville de NIORT et l'Ensemble Socioculturel Niortais a pour objet d'accompagner et de soutenir les projets et activités de cette association.

A ce titre, la Ville de Niort verse une subvention de 224 173 € à l'ESN.

Imputation budgétaire : 65 4221 6574

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver la convention jointe ;
- Autoriser Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à la signer et à verser à l'association « ESN » la subvention afférente d'un montant de 224 173 €, conformément aux dispositions mentionnées dans la convention.

LE CONSEIL ADOPTE

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 36 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 0 |
| Excusé : | 9 |

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Signé

Rodolphe CHALLET